

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PANORAMIQUE DES DÔMES

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE PANORAMIQUE DES DÔMES



Tout achat ou réservation de prestation implique une adhésion, sans réserve, aux présentes Conditions Générales de Vente, sauf toutes autres conditions écrites formelles et expresses de TC DÔME. Chaque visiteur doit se conformer au règlement d'exploitation particulier et au règlement de police particulier du Panoramique des Dômes disponibles en billetterie.

1/PRESTATIONS

Article 1.1 : Billetterie individuelle

Les billets individuels sont en vente à la billetterie du Panoramique des Dômes, auprès de revendeurs agréés et sur le site internet. Aucune réservation ne peut être effectuée.

Les billets individuels sont valables deux ans à partir de la date d'édition. La vente des billets est soumise aux horaires de la billetterie ; en dehors, l'achat se fait sur les distributeurs automatiques de billets en gare de départ. Des billets retour sont en vente au sommet.

Vente en ligne : la vente en ligne est soumise communément aux présentes conditions générales de vente et aux dispositions particulières significatives dans les conditions générales de vente en ligne.

Article 1.2 : Abonnement

L'abonnement est délivré uniquement en billetterie durant les horaires d'ouverture. En cas de perte, l'abonnement ne pourra pas être réédité et aucun remboursement ne pourra être accepté.

Article 1.3 : Billetterie groupe

Les conditions tarifaires s'appliquent à partir de 10 personnes payantes en billetterie et 20 personnes payantes sur réservation. La réservation s'effectue par courrier ou courriel au plus tard 2 semaines avant la date de visite et implique un règlement unique. Les conditions de gratuités sont détaillées dans la grille tarifaire groupe en vigueur. Pour chaque réservation, des frais de dossier d'un montant de 10 € TTC seront facturés.

Article 1.4 : Billetterie Comités d'entreprise

Des tarifs spéciaux sur la billetterie individuelle sont accordés aux organismes tels que les comités d'entreprise justifiant de leur statut, ainsi que les comités d'œuvres sociales et assimilés. Ces tarifs sont accordés uniquement aux organismes ayant signé une convention spécifique avec TC Dôme. La remise sera effective sur présentation de la carte CE et uniquement au titulaire de la carte, en caisse.

Article 1.5 : Vente volume

Remise dégressive selon la quantité de billets commandés. Remise de 10% à partir de 50 billets commandés, 15% à partir de 100 billets commandés et 20% à partir de 200 billets commandés. Ces billets sont à régler à la commande et ne sont ni échangeables, ni remboursables.

2/RESERVATION

Article 2.1 : Groupes

Toute réservation doit préciser le nom d'un responsable du groupe et ses coordonnées, l'effectif, la date de la visite, les heures de montée et de descente prévues. La réservation détaille l'ensemble des prestations commandées (billetterie, restauration, et toutes autres prestations). La fiche de réservation doit être retournée complétée au Panoramique des Dômes, service réservation, 1 chemin du Couleyras, la Font de l'Arbre, 63870 ORCINES. Dès réception, deux contrats seront envoyés par le service réservation du Panoramique des Dômes. Un exemplaire devra être retourné signé par courriel, fax ou courrier, l'autre exemplaire sera à conserver par le client et à présenter le jour de sa visite en caisse groupe. La réservation deviendra ferme à réception du contrat dûment signé et accompagné d'un acompte de 50%, sauf conditions particulières. Les billets réservés seront remis directement en billetterie le jour de la visite. Aucune modification ne pourra être apportée après l'édition des billets.

Article 2.2 : Restauration

Les réservations relatives à une prestation restauration sont à effectuer directement auprès des restaurants. Le service de réservation de TC Dôme est indépendant du service de réservation des restaurants. Les équipes de TC Dôme ne peuvent être tenues responsables d'un quelconque manquement et/ou litige relatif à la restauration. Les réservations au restaurant s'effectuent auprès de la société *Chez Epicure* au 04 73 87 43 02 ou par email sur lerestodepicure@panoramiquedesdomes.fr

Article 2.3 : Ouverture exceptionnelle

Le train peut être réservé pour des prestations particulières en dehors des horaires d'ouverture au public selon tarif en vigueur. Un accord écrit ainsi que le règlement de la totalité du forfait train devra parvenir au service réservation du Panoramique des Dômes au plus tard 4 semaines avant la date de visite. La direction se réserve le droit de refuser toute demande d'ouverture exceptionnelle même remplissant les conditions ci-dessus.

3/MODIFICATION-ANNULATION

Article 3.1 : Modification du fait du client

Aucune modification ou annulation ne sera prise en compte après l'édition des billets. **Réservation standard :** l'effectif du groupe peut être modifié jusqu'au jour-même en billetterie. **Ouverture exceptionnelle :** l'effectif peut être modifié jusqu'à 8 jours ouvrables avant la visite.

Passé ce délai, le dernier effectif communiqué servira de base à la facturation.

Article 3.2 : Annulation du fait du client

Réservation standard : l'annulation sera prise en compte au plus tard 3 jours ouvrables avant la date de visite sans frais. **Ouverture exceptionnelle :** l'annulation sera prise en compte au plus tard 15 jours ouvrables avant la date de visite sans frais.

Passés ces délais, par toute annulation, le Panoramique des Dômes sera en droit de conserver l'acompte versé. Si l'acompte n'avait pas été versé, un montant équivalent pourra être facturé par le Panoramique des Dômes.

Article 3.3 : Modification ou annulation par le Panoramique des Dômes

La direction du Panoramique des Dômes se réserve le droit de modifier ou annuler toute réservation en cas d'événements de force majeure, avaries techniques, intempéries importantes pouvant impacter la sécurité de l'exploitation. En cas d'annulation, le Panoramique des Dômes s'engage à proposer une solution alternative. Dans le cas où celle-ci ne serait pas acceptée par le client, le montant versé lui sera remboursé sans que cela ne donne droit à aucune indemnité.

4/REGLEMENT

Article 4.1 : Prix

Les prix indiqués sont déterminés en fonction des conditions économiques et fiscales en vigueur à la date de visite. Les tarifs de la restauration sont sujets à modification, y compris en cours de saison, sans préavis et dans le respect de la législation en vigueur. Les tarifs du train font l'objet d'une révision annuelle. Sauf disposition expresse, dans le cas où le nombre de participants d'un groupe serait réduit à un nombre inférieur au nombre requis, le Panoramique des Dômes facturera les prestations réservées par le client au tarif effectivement applicable en fonction du nombre de participants.

Article 4.2 : Règlement

Toute réservation fait l'objet du versement d'un acompte de 50 %, sauf conditions particulières. Le solde devra être réglé en caisse le jour de la visite, sauf conditions particulières. Les règlements sont effectués à l'ordre de TC Dôme par chèque, virement ou mandat administratif, et adressés à Panoramique des Dômes, 1 chemin du Couleyras, la Font de l'Arbre, 63870 Orcines.

Article 4.3 : Pénalités pour retard de règlement

Le non respect des délais de règlement entraînera une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal appliqué à la somme due (cf. Article 446-1 du code de commerce).

5/DISPOSITIONS PARTICULIERES

Article 5.1 : Droit de propriété intellectuelle

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, logos, marques, droits d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle du Panoramique des Dômes sans son accord préalable écrit.

Article 5.2 : Responsabilité

Le Panoramique des Dômes décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient et en particulier : incendie et/ou vol susceptible d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les visiteurs. Chaque visiteur est responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer à l'occasion de sa présence sur le site.

Article 5.3 : Réclamation et remboursement

Toute réclamation doit être adressée par courrier en recommandé avec accusé de réception, au plus tard 8 jours après la date de visite. Seules seront acceptées les demandes d'échange ou remboursement qui interviennent dans le cadre d'un incident répertorié par le Panoramique des Dômes. Sera qualifiée comme telle une interruption du trafic égale ou supérieure à 1h00. Les voyageurs incommodés par la perturbation du trafic devront laisser leurs billets et leurs coordonnées complètes. Le délai de remboursement est fixé à trois mois par la direction du Panoramique des Dômes. Le délai légal de rétractation fixé à 14 jours par la loi est applicable si et seulement si les billets n'ont pas été scannés lors du contrôle d'accès.

La réclamation et/ou demande de remboursement sont à adresser par voie postale à TC Dôme, 1 chemin du Couleyras, 63870 Orcines ou par courrier électronique sur contact@panoramiquedesdomes.fr

Article 5.4 : Médiateur

Après avoir saisi le service client et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site www.mtv.travel.

Article 5.4 : Litige

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution sera soumis aux juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile.



Any service purchase or reservation implies full acceptance of these General Terms and Conditions of Sale, except for other formal and express written documents of TC Dome. Every visitor must obey the special operating rules and the special police rules of TC Dome available at the ticket office.

1/BENEFITS

Article 1.1 : Individual ticket office

Individual tickets are on sale at the Panoramique des Domes ticket office, from resellers approved by TC Dome and on our website. No bookings are possible.

Individual tickets are valid for a period of 2 years from their date of printing. Ticket sales are subject to ticket office business hours; outside of business hours, purchases may be made at ticket machines at the departure train station. Return tickets may be purchased at the peak.

On-line sales : On-line sales are generally subject to these General Terms and Conditions of Sale and to the special provisions mentioned in the on-line General Terms and Conditions of Sale.

Article 1.2 : Pass

Pass are issued only at the ticket office during business hours. In case of loss, the subscription can not be reissued and no refund can be accepted.

Article 1.3 : Group ticket office

Group pricing conditions apply to a minimum of 10 paying people at the ticket office and 20 paying people by booking. Bookings are made by post or e-mail at least 2 weeks prior to the date of the visit. Group bookings require a single payment.

Free admission conditions are described in the group price table in force. For each reservation, a 10€ booking fee (VAT included) will be charged.

Article 1.4 : Works council tickets

Special individual ticket prices are reserved for organisations like works councils providing proof of status, as well as social welfare committees and similar organisations, or any other organisation recognised as such by the Management of TC Dome. These prices are granted only to those organisations having signed a specific agreement with TC Dome. Discounts will be granted upon presentation of the works council card at the ticket office to the card holder only.

Article 1.5 : Volume sales

Discount degressive. Discount of 10% from 50 tickets ordered, 15% from 100 tickets ordered and 20% from 200 tickets ordered. These tickets are payable on order and are neither exchangeable nor refundable. Tickets must be paid at order and can be neither exchanged nor refunded.

2/BOOKING

Article 2.1 : Groups

All reservations must indicate the name and contact information of a group representative, the number of people, date of visit, train up and down time. The reservation lists all services ordered (tickets, catering, other). The booking form must be return completed at Panoramique des Dômes, service réservation, 1 chemin du Couleyras, la Font de l'Arbre, 63870 ORCINES. Upon receipt, 2 contracts will be sent by the booking service of Panoramique des Dômes A signed copy of the contract must be returned by post, fax or e-mail. A second copy must be kept by the client and presented on the date of the visit at the group ticket office. The booking becomes firm upon receipt of the signed contract accompanied by a 50% deposit, excluding special conditions. Tickets will be delivered directly to ticket office the day of the visit. No changes will be made after the impression of the tickets.

Article 2.2 : Restauration

Reservations for a catering service are to be made directly from the restaurants. TC Dome's reservation service is independent of the restaurant reservation service. Teams of TC Dome can not be held responsible for any failure and / or litigation related to the restoration. Restaurant reservations are made by *Chez Epicure* at 04 73 87 43 02 or lerestodepicure@panoramiquedesdomes.fr

Article 2.4 : Exceptional opening

The train can be booked for special services outside opening hours to the public according to the current rate. A written agreement and the payment of the entire train package must be received by the Panoramique des Dômes booking service no later than 4 weeks before the date of the visit. The management reserves the right to refuse any request for exceptional opening even fulfilling the above conditions.

3/MODIFICATION-CANCELLATION

Article 3.1 : Modified by the customer

No changes or cancellations will be accepted after impression of tickets.

Train : the actual group can be changed until the day itself ticketing.

Special opening : up to 8 working days before the visit. After this period, the last actual release will be the basis for billing.

Article 3.2 : Cancellation by the customer

Train : at least 3 working days before the date of visit no charge.

Special opening : no later than 15 working days before the date of visit free of charge.

After these deadlines, if canceled, the Panoramique des Dômes will be entitled to retain the deposit paid. If the deposit hadn't been paid, an amount equivalent may be charged by the Panoramique des Dômes.

Article 3.3 : Modification or cancellation by the Panoramique des Dômes

The direction of Panoramique des Dômes reserves the right to modify or cancel any reservation in case of force majeure, technical damage, significant weather that could impact the safety of the operation. If canceled, the Panoramique des Dômes is committed to offering an alternative solution. In case isn't accepted by the customer, the amount paid will be refunded without this gives no right to compensation.

4/PAYMENT

Article 4.1 : Price

Prices are determined by economic and fiscal conditions in force at the date of visit. The rates of restoration are subject to change, including in-season, without notice and in accordance with the legislation in force. Train fares are subject to annual review. Except as expressly provided in the case where the number of participants in a group would be reduced to fewer than the required number, the Panoramique des Dômes charge the services booked by the client to effectively applicable rate based on the number of participants.

Article 4.2 : Payment

Any booking is subject to the payment of a deposit of 50%, except special conditions. The balance must be paid in cash on the day of the visit, unless special conditions. Payments are made payable to TC Dome by check, bank transfer or administrative mandate, and addressed to the Panoramique des Dômes, 1 chemin du Couleyras, la Font de l'Arbre, 63870 Orcines.

Article 4.3 : Penalties for late payment

Non-compliance with payment deadlines will result in a penalty equal to 3 times the legal interest rate applied to the amount due (cf. Article 446-1 of the Commercial Code).

5/SPECIAL PROVISIONS

Article 5.1: Intellectual property rights

Without the prior written agreement of TC Dome, clients acquire no property or usage rights and may not use the names, signs, logos, brands, author's rights or other signs or literary, artistic or industrial property rights of Panoramique des Dômes.

Article 5.2: Liability

TC Dome shall not be held responsible in any way for damages of any kind: fire and/or theft of the belongings, objects or items brought by visitors. Each visitor is responsible for any direct or indirect damage he or she may cause during his or her presence on the site.

Article 5.3 : Claim and refund

All claims must be sent by registered mail with return receipt no later than 8 days after the date of visit. Applications will only be accepted for exchange or refund involved in the context of an incident indexed by the Panoramique des Dômes. Be described as such an interruption of 1 hour or greater traffic. Travelers inconvenienced by traffic disruption should leave their notes and full contact details. The repayment period is set at three months by the management of Panoramique des Dômes.

The legal withdrawal period set at 14 days by law is applicable if and only if the tickets have not been scanned during access control.

The claim and / or refund request must be sent by post to TC Dôme, 1 chemin du Couleyras, 63870 Orcines or by email to contact@panoramiquedesdomes.fr

Article 5.4: Ombudsman

After having entered the customer service and in the absence of a satisfactory answer within a period of 2 months, the customer can contact the Mediator of Tourism and Travel, whose details and methods of entry are available on his website www.mtv.travel.

Article 5.5 : Disputes

These General Terms and Conditions of Sale are subject to French law. Any disputes regarding their interpretation and/or performance will be submitted to the court having local jurisdiction by virtue of the code of civil procedure.